

### DEES Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé Bac + 3 Niveau 6 \*



#### Le métier

L'Educateur spécialisé est un professionnel du travail social. Il intervient dans les institutions spécialisées (foyer d'accueil, instituts médico-éducatifs et médico-professionnels, centres d'hébergement, ESAT...), dans les services (aide sociale à l'enfance, action éducative en milieu ouvert, prévention...) ou au sein des dispositifs territoriaux.

L'éducateur spécialisé concourt à l'accueil, au soutien et à l'éducation d'enfants, d'adolescents ou d'adultes présentant des difficultés sociales, physiques, sensorielles, mentales, ou des troubles du comportement. Il a pour objectif d'accompagner les personnes et les groupes dans les procédures de resocialisation, d'intégration et d'autonomisation.

S'il s'appuie sur les capacités des personnes à devenir ou rester « sujet » de leur propre évolution, il participe aussi à l'affirmation de leur citoyenneté et de leur reconnaissance dans une perspective de commune humanité et de restauration du lien social.

Il est aussi amené à concevoir et à conduire des projets relatifs aux différentes composantes de la fonction éducative spécialisée. Pour cela, il travaille essentiellement en équipe pluridisciplinaire avec des médecins, des psychologues, des enseignants, des assistants de service social, des juges...

Ses actions et projets se fondent aussi sur un travail en partenariat et en réseau avec les environnements institutionnels et associatifs.

#### Les engagements pédagogiques

Les équipes de l'IRFASE se proposent de vous accompagner tout au long de votre parcours de formation en vous soutenant dans vos acquisitions et en partageant son expérience avec les institutions.

L'approche artistique, culturelle et sportive est aussi tout particulièrement investiguée avec des artistes et sportifs professionnels afin d'expérimenter les médias de la rencontre, support du lien dans le travail social.

Ainsi, les valeurs constitutives du projet pédagogique sont fondées sur :

- La formation comme contribution à la promotion intégrative et citoyenne des personnes accompagnées,
- La possibilité pour chacune des personnes en formation de pouvoir exercer leur contribution citoyenne au fonctionnement de l'institution et dans la Cité,
- Le développement en chacun d'une posture professionnelle réflexive.

#### Durée

C'est une formation en alternance qui se déroule sur 3 ans (6 semestres soit 180 crédits ECTS), à raison de 1450 heures d'enseignement théorique en centre et 2100 heures de formation pratique pour les étudiants effectuant la totalité du parcours. Elle débute en septembre.

(\*) Décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles, qui reprend la nomenclature européenne des niveaux

## Contenu

La formation en centre est constituée de 4 Domaines de Compétences (DC) : 1450 heures théoriques

DC 1 – La relation éducative spécialisée (450h)

DC 2 – Conception et conduite du projet éducatif spécialisé (500h)

DC 3 – Travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle (250h)

DC 4 – Dynamiques interinstitutionnelles, partenariales et réseaux (250h)

La formation en milieu professionnel se déroule de la manière suivante :

- pour les étudiants effectuant la totalité du parcours de formation, 2100 heures de stage, avec 1 stage long et 2 stages courts
- pour les candidats en situation d'emploi d'Educateur spécialisé, une expérience de stage sera demandée hors structure employeur

2 parcours sont proposés pour ces formations en partenariat avec l'UPEC :

- Un diplôme d'Etat – grade licence
- Une bi-diplomation – Diplôme d'Etat/ Licence en sciences de l'Education

## Conditions requises à l'inscription

Cf. Réforme des Diplômes d'Etat de niveau II / (6 selon la nomenclature européenne), arrêté du 22/8/2018, article 2

1 - Les candidats à la formation d'Educateur Spécialisé doivent soit :

- Etre titulaire du baccalauréat,
- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) au moins au niveau IV,
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis, personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation

### 2 - Admissions : 2 modalités selon votre statut

**1/ Parcoursup** : lycéens, futurs bacheliers, apprentis, et étudiants en réorientation ou reprises d'études (Parcours+).

- Se préinscrire sur la Plateforme Parcoursup
- Informations sur notre site internet /www.irfase.fr.

**2/ Hors Parcoursup** : salariés

- S'inscrire sur notre site internet /www.irfase.fr.

**Pour le 1/ et 2/ : Satisfaire aux modalités d'admission** organisées par l'IRFASE

La formation peut être suivie :

- **dans les effectifs subventionnés** (coût de formation financé par le Conseil Régional) ; le nombre de places est limité ; vous pouvez suivre votre formation en bénéficiant d'une Bourse du Conseil Régional ou d'une aide du Fonds social du Conseil Régional, sous certaines conditions

- **en situation d'emploi** (effectifs non limités) :

Si vous souhaitez devenir salarié à l'occasion de votre formation, vous pouvez être rémunéré et le coût de la formation sera alors financé dans le cadre d'un Contrat d'apprentissage.

Si vous êtes déjà salarié, vous pouvez suivre votre formation en étant rémunéré dans le cadre de l'un des dispositifs suivants : Cours d'emploi, contrat de professionnalisation, CPF de transition etc...

- **en situation de demandeur d'emploi** nous consulter (Parcours+)



5, Terrasses de l'Agora • 91034 EVRY CEDEX  
Tél. : 01 60 79 47 47 • Fax : 01 60 79 34 39  
www.irfase.fr • Email : irfase.idf@irfase.com

**Nous situer** : face à la Poste principale  
Gare routière et RER D  
Evry Courcouronnes Centre

